



## BULLETIN D'ADHESION CALLIGRAPHIE 2023/2024

NOM : \_\_\_\_\_

PRENOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

TEL. : \_\_\_\_\_

E. MAIL : \_\_\_\_\_

Membre de l'Association \_\_\_\_\_ adhérente au Roi de l'Oiseau, s'engage :

Merci de préciser si vous avez déjà suivi cette formation (priorité sera donnée aux élèves qui poursuivent cet enseignement) : élève depuis année scolaire \_\_\_\_\_

- 1- A verser annuellement une somme de 5 € au titre de l'adhésion à l'association. Ce montant pourra être actualisé chaque année lors de l'Assemblée Générale.
- 2- A s'acquitter du montant des cours
- 3- A restituer le savoir faire acquis pendant la durée des fêtes, La Pousinade prenant à sa charge la moitié des frais de formation.

-----

ADHESION	5 € (si déjà adhérent 2023/2024, préciser atelier concerné)
8 COURS + consommables	45 €
TOTAL	50 €

Merci de n'adresser qu'un seul chèque (libellé au nom de « Association La Pousinade » pour adhésion & cours et de l'adresser ou le déposer **UNIQUEMENT** à :  
La Pousinade – 29, rue Raphaël – 43000 Le Puy en Velay